



## LE MOT DU MAIRE

Chères Benfeldoises, chers Benfeldois,

Comme dans toutes les communes de France, Benfeld a procédé à un renouvellement partiel de son Conseil Municipal. Au cours de ces élections municipales, deux projets ont été présentés, offrant ainsi aux Benfeldois l'opportunité d'exercer leur droit de vote de manière démocratique.

Au nom des élus en place, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces élections, que ce soit en tant qu'électeurs, scrutateurs ou candidats.

Le nouveau Conseil, installé le 20 mars dernier a pour mission de gérer la vie quotidienne de notre ville et de mener à bien des projets structurants qui permettront à notre commune de relever les défis majeurs que poseront les événements nationaux et internationaux dans les années à venir.

Être élu à Benfeld ne se résume pas à une fonction, c'est avant tout un engagement sincère au service des Benfeldois. Si les élus s'engagent, les habitants sont également invités à participer à cet engagement pour le développement de notre ville.

Dans ce bulletin communal, nous vous proposons deux pistes d'engagement collaboratif qui contribueront à améliorer le bien-être à Benfeld. (voir page 5).

En ce début de mandature, nous vous présentons les différentes commissions ainsi que les adjoints au maire qui les président.

Leur principale mission sera d'initier de nouveaux projets répondant aux besoins des habitants, d'étudier leur faisabilité et leur impact avant de les soumettre à l'importante délibération qu'est le Conseil Municipal.

Le budget 2026 a été adopté en mars dernier. Durant cette année dite de transition, nos principales dépenses seront consacrées à la voirie et à l'implantation d'un éclairage LED.

Les projets de voirie (rue de Huttenheim, rue d'Athènes, etc.) visent à sécuriser les usagers de nos routes, tandis que l'installation de LED contribuera à réduire la consommation énergétique de notre réseau.

De plus, les deux ponts menant à la rue de la Digue feront également l'objet de travaux de renforcement des structures.

Durant la période estivale qui s'annonce, un programme de manifestations au centre-ville, à l'Espace des Platanes ou au plan d'eau nous permettra de vivre un été placé sous le signe de la fête et des rencontres.

Le Maire  
Jacky Wolfarth



Opération ramassage



Soirée afterwork du 15 mai 2026



Triathlon Benfeld Obernai



Fête du Stubbhansel



Installation du Conseil Municipal le 20 mars 2026 (Photo Dna)

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

	WE 6 et 7 juin	<b>Triathlon d'Obernai-Benfeld</b> organisé par le COTO	Sam. 15h à 19h Dim. 9h à 13h	Plan d'eau
	Ven. 12 juin	<b>Conférence d'Aurélie Carbillet (INRAP) sur la fouille menée dans le cadre de l'extension de la gravière des Sablières Helmbacher</b> organisée par la Médiathèque en partenariat avec l'INRAP	18h	Médiathèque
	Sam. 13 juin	<b>Spectacle de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse</b>	16h	L'Espace du Ried
	Sam. 13 juin	<b>Chœur Eranthis, soirée-concert au profit de la restauration de l'orgue</b>	20h	Eglise catholique
	Sam. 20 juin	<b>Ouverture de la baignade surveillée</b> jusqu'au 30 août 2026	11h	Plan d'eau
	Sam. 20 juin	<b>L'UCAB fête la Musique et son 70<sup>e</sup> anniversaire</b> Avec le soutien de la Ville de Benfeld, 3CE, BRTV, TCPB et AJ	se reporter page 8	L'Espace du Ried
	Ven. 26 juin	<b>Braderie de livres et de CD</b> Pensez à apporter votre sac ! Paiement possible en espèces, chèque ou CB	18 h à 20 h	Médiathèque
	Ven. 3 juillet	<b>Soirée Afterwork</b> organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Benfeld	dès 18h	Place Briand
	Mardi 14 juillet	<b>Festivités du 14 juillet : Bal et feu d'artifices</b> organisées par la Commission Culture et l'OMF Avec le soutien du Club Bushido et de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Benfeld	dès 19h Feu vers 23h	Espace des Platanes
	Ven. 24 juillet	<b>Collecte de sang</b> organisée par l'ESF	16h30 à 20h	Espace du Ried
	Lun. 17 au ven. 21 & lun. 24 au 28 août	<b>Opération NAAGE</b> Promotion de la natation & maintien des compétences aquatiques Activités gratuites sur inscription auprès de la Ligue Grand Est de Natation		Plan d'eau
	Ven 14 Sam. 15 Dim. 16 août	<b>Fête du Stubbehansel : Concerts &amp; animations</b> organisés par l'OMF. Programme en cours de finalisation : infos en ligne prochainement sur <a href="http://www.benfeld.fr">www.benfeld.fr</a> et sur l'appli Benfeld IntraMuros Avec le soutien de l'AHB, la Laurentia, et le Club Bushido	Détails à venir	Place République Place Briand
	Dim. 16 août	<b>Fête du Stubbehansel : Marché aux Puces</b> organisé par l'OMF avec le soutien du Club Bushido	8h à 18h	Centre-ville
	Dim. 16 août	<b>Apéritif concert de l'Harmonie Municipale</b> organisé par les Amis de l'Harmonie Municipale	11h30	Place République
<b>Evènements récurrents</b>				
	Ven. 19 juin	<b>Les bébés lecteurs : Histoires chuchotées, chantées, contées</b> Atelier de lecture pour les moins de 3 ans. Durée : 30 min Gratuit. Inscription sur <a href="http://mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous">mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous</a>	9h à 9h30	Médiathèque
	1 <sup>er</sup> samedi du mois : Ven. 6 juin	<b>Raconte-moi une histoire</b> Histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Durée : 30 min Gratuit. Inscription sur <a href="http://mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous">mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous</a>	10h à 10h30	Médiathèque
	Dimanches 21 juin, 5 juillet & 16 août	<b>Visite commentée de la synagogue, au son de la harpe</b> organisée par la Communauté Israélite de Benfeld et l'Office de Tourisme Réservation auprès de l'OT au 03 88 74 04 02. Gratuit, plateau libre.	16h à 17h	Rue de la Dîme
	Lundis 1 <sup>er</sup> et 15 juin	<b>Permanence d'accueil et de solidarité</b> organisée par l'antenne benfeldoise du Secours populaire du Bas-Rhin	14h à 16h	Locaux AGF
	Le dernier vendredi de chaque mois Ven. 26 juin	<b>Club de lecture : Les accros des livres anonymes</b> Adultes et ados à partir de 15 ans. Gratuit sur inscription	18h à 19h	Médiathèque
	Judis 16 - 30 juillet 6 - 27 août	<b>Atelier d'orpillage : Cherchez des paillettes d'or dans le sable de nos gravières !</b> organisé par l'Office de Tourisme Adultes (12 €) et enfants à partir de 7 ans (7€), sur inscription.	9h30 à 11h30	Plan d'eau
	du 6 au 12 juillet du 16 au 31 juillet du 3 au 13 août du 17 au 31 août	<b>Mini-golf pour tous - 18 parcours</b> 4 € / pers. Infos et réservations au 06 81 30 54 18 ou mail à <a href="mailto:damien-heppi@orange.fr">damien-heppi@orange.fr</a>	10h à 20h	Espace des Platanes
	Les 19 juillet, 12 et 28 août, ainsi que le 20 sept.	<b>Visite du centre historique et de l'Horloge à Jacquemart</b> organisée par l'Office de Tourisme. Tout public, sur inscription au 03 88 74 04 02 / <a href="mailto:benfeld@grandried.alsace">benfeld@grandried.alsace</a>	9h45 à 11h	Office de tourisme

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 9 février 2026

#### Subvention à l'association Coup de Pouce à l'Ilmmatt

En vertu de la délibération DCM16/03/2025 du 31 mars 2025 relative à l'attribution des subventions d'investissement par la Commune (à hauteur de 15% sur le TTC), une aide de 680,55 € TTC est accordée à l'association Coup de Pouce à l'Ilmmatt pour l'achat des garnitures.

#### Espace du Ried : tarifs de prestations annexes

Face à l'organisation progressive des modalités d'accueil du public et des usagers, des prestations annexes susceptibles d'être proposées dans le cadre des locations (notamment la mise en place des gradins, le montage et le démontage de la scène, ou encore les prestations de ménage) ont été définies.

Les associations et particuliers benfeldois ont la possibilité de procéder au nettoyage par leur propres moyens. Néanmoins, si ce nettoyage ne s'avère pas satisfaisant, selon l'état des lieux établi, les tarifs forfaitaires par zone s'appliquent en complément des coûts de location.

Enfin, au cas où le tri des déchets ne s'avère pas satisfaisant un montant de 150 € sera facturé.

Les tarifs sont consultables en ligne sous Accueil > Vie Quotidienne > Culture & Loisirs > Établissements Culturels > L'Espace du Ried – Complexe Culturel Polyvalent.

#### Marché "transports piscine et ponctuels" - Renouvellement du groupement de commandes

Le Conseil Municipal a rejoint le groupement de commandes ayant pour objet la constitution d'un groupement de commandes portant sur le « transport routier de passagers (transport privé) » d'une durée de trois ans, dont la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sera le coordonnateur-mandataire titulaire du pouvoir adjudicateur. L'objectif est de mutualiser les achats, et, ainsi réaliser des économies d'échelle en bénéficiant de prix plus attractifs.

#### Lotissement de l'Europe, démarche administrative

Le Conseil Municipal a renoncé en droit à la résolution de vente inscrite au profit de la commune de Benfeld concernant la maison sise 5 rue de Rome.

### Séance du 2 mars 2026

#### Reprise anticipée et affectation des résultats 2025

En raison d'un incident technique majeur à la Direction Générale des Finances Publiques, les résultats définitifs de l'exercice 2025 n'ont pas pu être définitivement arrêtés avant le vote du budget 2026.

Cette situation rendant impossible l'adoption du compte administratif ainsi que du compte de gestion 2025 avant le vote du budget, le Conseil Municipal, conformément

à l'article L 2311-5 du CGCT, a reporté de manière anticipée les résultats 2025 au budget primitif 2026.

Aussi, la totalité du résultat de fonctionnement 2025, soit 1 665 759,15 € a été affectée à la section d'investissement 2026. Toutefois, l'affectation définitive du résultat 2025 aura lieu après l'adoption du compte administratif 2025.

#### Budget primitif 2026

Le budget primitif prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'année. Le budget voté par le Conseil s'élève à 5 350 000 € pour la section de fonctionnement et 6 013 000 € pour la section d'investissement.

Les détails figurent dans la délibération DCM 13/02/2026 du Conseil Municipal, séance du 02/03/2026, disponible sur le site internet de la Ville.

#### Fiscalité directe locale 2025

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux. Aussi, la taxe foncière sur propriétés bâties de la commune reste fixée à 26,53 %, celle sur les propriétés non bâties à 59,11 % et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 16,96 %.

#### Crédits scolaires 2026

Les crédits scolaires ont été fixés comme suit : 16 670 € pour les fournitures scolaires et 11 316 € pour d'autres emplois (type classes transplantées, activités culturelles, transports scolaires).

#### Personnel communal

Le plan des effectifs pour 2026 est approuvé. Il tient compte des évolutions de carrières et des recrutements ponctuels de personnels permettant de palier des absences pour raisons d'arrêt maladie.

#### Régularisation foncière du 7 rue de l'Eglise

La propriété de la parcelle section AA, n°23, d'une superficie de 29 m<sup>2</sup>, est officiellement transférée à la commune par prescription acquisitive, après une possession continue, paisible, publique et non équivoque de 30 ans.

### Séance du 20 mars 2026

Installation du Conseil - voir page 1

### Séance du 9 avril 2026

#### Délégation du Conseil Municipal au Maire

En application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, a voté la mise en place de la délégation de compétences au Maire, pour la durée de son mandat, selon des attributions bien spécifiques, ceci afin de faciliter la gestion communale quotidienne.

Les délégations ont également été votées à un Adjoint dans l'ordre des nominations en cas d'absence du Maire. Les détails figurent dans la délibération DCM 27/03/2026 du Conseil

Municipal, séance du 09/04/2026, disponible sur le site internet de la Ville.

#### Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes

Le Conseil Municipal a voté le montant des indemnités du Maire et des adjointes, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale.

Détails des indemnités : L'enveloppe des indemnités est inférieure de 19% à l'enveloppe théorique autorisée.

#### Commissions municipales et représentations extérieures

Les différentes commissions et représentants ont été désignés.

Se reporter à l'encart en page 4

#### Droit à la formation des élus

Le Conseil Municipal a validé les orientations en matière de formation :

le développement durable et ses différentes déclinaisons en matière de politiques locales,

la gestion locale (notamment sur le budget/les finances locales, la comptabilité budgétaire, les impôts locaux et contributions financières versées par l'Etat, la pratique des marchés publics, la délégation de service public/la gestion de fait, la démocratie locale, le fonctionnement institutionnel des collectivités territoriales, l'urbanisme),

les formations favorisant l'efficacité personnelle (gestion de projet, conduite de réunions, animation d'équipes, gestion du temps, informatique et bureautique), les fondamentaux de l'action publique locale, les formations en lien avec les délégations/l'appartenance aux différentes commissions.

Par ailleurs, le montant des dépenses de formation a été fixé à 2 800 € par an (2 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être alloués aux élus).

#### Projet de lotissement, à Huttenheim Les portes du Muhlbach

La Ville a émis un avis sur ce projet de lotissement voisin, en demandant des aménagements pour éviter une augmentation du trafic dans certaines rues de Benfeld déjà fortement empruntées. Ainsi, le réseau routier desservant la RD 1083 doit être adapté afin que les usagers ne soient pas amenés à emprunter la rue de Huttenheim à Benfeld.

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal de juillet 2022 à ce jour sur [www.benfeld.fr](http://www.benfeld.fr) sous l'onglet Mairie ou en cliquant directement sur le raccourci de la page d'accueil « Actes administratifs ».



**IntraMuros**

**Restez informés avec votre application IntraMuros Benfeld.**

Disponible sur mobile et tablette, l'appli vous permet de suivre toutes les actualités et événements de la commune. Gratuite, sans collecte de données personnelles et sans pub !

## COMMUNIQUES

### Présentation des commissions communales



**Environnement - Cadre de vie - Jumelage - Travaux - Urbanisme**  
(De g à d) : Mélanie HEITZMANN, Emmanuelle STUCKI, Philippe WETZEL, Frédéric BARTHE, Eric LACHMANN, Jean Jacques KNOPF (président), Nathalie BABEL, Raphaël GOERGER, Aurélie VERAGUTH REMETTER, Bernard GUIDOT, François LARDINAIS.



**Culture**  
(De g à d) Vanessa GUIDETTI, Philippe WETZEL, Aude BANZET, Mélanie CHITTIER (présidente), Raphaël GOERGER, Sandra RISCH, François LARDINAIS. *Manque sur la photo : Isabelle STRAUSS-ZANELLI.*



**Sécurité**  
(De g à d) Bernard GUIDOT, Martin GUNDELACH, Mélanie HEITZMANN, Gaëtan FAES, Eric LACHMANN, Willy MARTIN, Nathalie BABEL; Samuel BERGER, Claude WEIL (président), Frédéric BARTHE et Pascal LA-CROIX.



**Communication**  
(De g à d) : Sandra RISCH, Emmanuelle STUCKI, Martin GUNDELACH, Véronique BRUDER, Mélanie CHITTIER, (co-présidente), Bruno LEFEBVRE (co-président), Willy MARTIN et Aurélie VERAGUTH REMETTER.



**Intergénérationnel et scolarité**  
(De g à d) : Philippe WETZEL, Vanessa GUIDETTI, Willy MARTIN, Nathalie BABEL, Elsa ESTREICHER, Ellia FONTAINE (présidente) et Sandra RISCH. *Manque sur la photo : Bircan STEINMETZ.*



**Commerces**  
(De g à d) : Aude BANZET, Eric LACHMANN, Véronique BRUDER, Jean Jacques KNOPF (co-président), Frédéric BARTHE, Aurélie VERAGUTH REMETTER et Claude WEIL (co-président). *Manque sur la photo : Isabelle STRAUSS ZANELLI).*



**Sports, associations, musée**  
(De g à d) : Pascal LACROIX, Samuel BERGER, Martin GUNDELACH, Gaëtan FAES, Véronique BRUDER, Nathalie BABEL, Bernard GUIDOT, Elsa ESTREICHER, Bruno LEFEBVRE (président).  
*Manquent sur la photo : Isabelle STRAUSS ZANELLI, Bircan STEINMETZ.*

### Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est composé de :

- le Maire, Président de droit
  - six membres du Conseil Municipal (Florence SCHWARTZ, vice-présidente, Nathalie BABEL, Aude BANZET, Elsa ESTREICHER, Vanessa GUIDETTI et Isabelle STRAUSS ZANELLI).
  - six membres parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune :
    - au titre de représentant des personnes handicapées : Mme Anne-Marie GINTZ
    - au titre de représentant des personnes âgées : Mme Elisabeth GUYON
    - au titre de représentant des associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion : M. Jean Michel LINGET, M. François SAETTEL
    - au titre de représentant des associations familiales : Mme Christelle MAILLARD, M. Jean-Paul HUMBLET.
- Manquent sur la photo : MM. Jean Michel LINGET, Jean-Paul HUMBLET et Mme Christelle MAILLARD.*



## ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

### Constitution d'une équipe de bénévoles pour l'entretien du cimetière

Depuis 2017, la loi interdit aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, protégeant ainsi à la fois l'environnement et les usagers. Cette interdiction a été élargie au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie. Ces nouvelles règles ont d'importantes incidences pour les collectivités puisque les alternatives à ces produits, reposent en grande partie sur la multiplication d'opérations manuelles ou mécaniques, et requièrent l'achat de matériel et des moyens humains plus importants, particulièrement onéreux.

Pour les cimetières particulièrement, cette transition n'est pas facile et demande en premier l'acceptation de la flore spontanée dans une mesure raisonnable. Une gestion rigoureuse des interventions de désherbage doit permettre de la maintenir à un niveau acceptable. Une réorganisation des espaces s'avère indis-

pensable. Un ensemencement des allées par exemple par des couvre-sol peut permettre une certaine maîtrise des indésirables.

Pour notre cimetière, nous avons adopté différentes approches. Des semis expé-



riementaux ont été faits dans différents secteurs du cimetière, herbe, trèfle, sedum. Ces solutions ne fonctionnent pas vraiment sur notre terrain très compact et saturé d'antigerminatifs. D'autres variétés sont en test; un sedum rampant semble s'adapter, il ne faut donc arracher tout et n'importe quoi. A terme, un passage de tondeuse ou de rotofil devrait permettre de juguler dans une certaine mesure les adventices indésirables.

Les équipes techniques de la ville interviennent régulièrement; l'ADAPEI Les Papillons Blancs passe deux à trois fois l'an. Selon la météo, le planning est complexe à gérer et peut très vite être décalé par rapport aux besoins. C'est là qu'une équipe de bénévoles peut faire la différence, en assurant par exemple l'arrachage des chardons et autres grandes adventices indésirables, ce que d'ailleurs spontanément beaucoup d'entre vous font autour de la tombe familiale.

Nous proposons une rencontre sur le terrain, au cimetière le 27 juin à 8h30. Mme Sylvie ESMIOL, responsable des espaces verts et M. Jean Jacques KNOPF, adjoint en charge du cadre de vie, vous y accueilleront. Venez avec binette, gants et râteau, nous mettrons tout de suite la main à la pâte. Si la météo est trop mauvaise, nous vous donnons rendez-vous dans la salle de réunion du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville pour organiser la suite. Incriptions : 03 88 74 42 17.

### Frelon asiatique : Benfeld poursuit la mobilisation et recherche des bénévoles

Une réunion d'information s'est tenue à l'Espace culturel de Benfeld autour d'une problématique environnementale devenue majeure : la lutte contre le frelon asiatique, aussi appelé frelon à pattes jaunes.



À cette occasion, Eric Lachmann, président de l'Amicale des apiculteurs de Benfeld et environs, est venu présenter aux habitants l'évolution préoccupante de cette espèce invasive qui menace directement les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de notre environnement.

Depuis plusieurs années, la présence du frelon asiatique ne cesse de progresser sur le territoire alsacien. Les chiffres témoignent d'une expansion rapide avec plusieurs centaines de nids recensés dans le Bas-Rhin en 2025. Chaque nid peut abriter jusqu'à

2 000 individus et provoquer d'importants dégâts sur les colonies d'abeilles locales.

Face à cette situation, la Ville de Benfeld, en lien avec l'Amicale des apiculteurs et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, participe activement au dispositif de lutte mis en place à l'échelle du territoire. Des pièges ont notamment été déployés selon un maillage précis dans différents secteurs de la commune afin de capturer les reines fondatrices avant la création des nids.

Lors de cette réunion, Eric Lachmann a surtout insisté sur un point essentiel : le besoin urgent de bénévoles. Car au-delà du matériel et des dispositifs techniques, la réussite de cette lutte repose avant tout sur l'implication humaine et citoyenne.



Le suivi des pièges demande en effet une présence régulière sur le terrain : vérification des dispositifs, relevés, remplacement des appâts et transmission des données. Ces gestes simples mais indispensables permettent d'assurer l'efficacité du dispositif et de mieux suivre l'évolution du frelon asiatique sur la commune.

Aujourd'hui, plusieurs bénévoles sont déjà engagés aux côtés des apiculteurs et des services municipaux, mais les besoins restent importants. La Ville de Benfeld et l'Amicale des apiculteurs lancent donc un appel aux habitants souhaitant donner un peu de leur temps pour participer concrètement à cette action collective en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Chaque aide compte. Même quelques heures par semaine peuvent permettre de renforcer considérablement le suivi des pièges et l'efficacité du dispositif sur le terrain.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de l'Amicale des apiculteurs de Benfeld et environs afin d'obtenir davantage d'informations sur les modalités d'engagement et d'accompagnement.

Contact : 06 14 38 95 56.



## CULTURE / CADRE DE VIE / TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### Nuisances liées aux corneilles et corbeaux : la Ville mobilisée aux côtés des riverains

Face aux nuisances grandissantes causées par la présence importante de corneilles et de corbeaux sur plusieurs secteurs de Benfeld, notamment dans le quartier de la gare ainsi qu'aux abords de la résidence pour personnes âgées, la Ville de Benfeld a organisé une réunion d'information et d'échange avec les habitants concernés le 5 mai dernier à l'Espace culturel.



Cette rencontre, qui a réuni 22 riverains, a permis d'évoquer les difficultés rencontrées au quotidien. Les habitants ont notamment fait part des nuisances



sonores importantes, particulièrement tôt le matin et en soirée, rendant parfois difficile le repos ou l'ouverture des fenêtres. Plusieurs personnes ont également souligné l'impossibilité de profiter pleinement des terrasses et espaces extérieurs durant la belle saison, ainsi que les dégradations et salissures occasionnées sur les véhicules et aux abords des habitations.

Au cours de cette réunion, la municipalité a rappelé les différentes actions déjà engagées ces derniers mois afin de limiter le phénomène. Un effarouchage avait notamment été réalisé à l'automne 2025, suivi d'un retrait des nids avant le 15 mars 2026, puis de la mise en place de pièges au printemps. Malgré ces interventions, les résultats obtenus restent aujourd'hui insuffisants

au regard des attentes des habitants. La commune a également indiqué avoir sollicité les services de la préfecture afin d'obtenir des autorisations complémentaires d'intervention (tir par un lieutenant de louveterie). Par ailleurs, plusieurs démarches ont été engagées avec les riverains, notamment la transmission d'une liste des habitants impactés aux services préfectoraux et à la sous-préfecture. Une analyse sonore a également été demandée par la municipalité afin d'objectiver les nuisances subies.

La Ville de Benfeld reste pleinement mobilisée sur ce dossier et poursuit ses échanges avec les services compétents afin d'identifier des solutions adaptées et durables permettant de préserver la qualité de vie des habitants concernés.



### Thème culturel de l'année

Lors de la Commission Culture qui s'est tenue le lundi 20 avril 2026, les membres ont choisi le thème de la prochaine saison culturelle à Benfeld. Intitulé « Perfections artificielles », il permet d'aborder d'une part la quête de la perfection, en quoi elle affecte les relations humaines ou notre rapport à l'échec ; et d'un autre, la progression fulgurante de l'intelligence artificielle. Et si les imperfections étaient gage d'authenticité et de valeur ?

### Tribune du groupe minoritaire "Benfeld, avec vous, pour vous"

Merci aux 47 % de Benfeldaises et de Benfeldois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement.

Depuis deux mois, nous siégeons au conseil municipal avec sérieux, humilité et la volonté d'agir dans l'intérêt général. Monsieur le maire nous interpelle sur leur longueur liée à nos questions. Cependant, débattre, poser des questions, demander des précisions et chercher à comprendre les choix engagés nous semble être le rôle normal d'élus nouvellement investis au service des habitants.

Nous regrettons que certaines de nos interventions soient accueillies avec tension ou agacement. Des interventions de la majorité sont condescendantes à notre égard. Nous continuerons de proposer un débat constructif qui vous permettra de disposer des éléments essentiels de la politique locale.

Plusieurs propositions de notre groupe n'ont pas été retenues : l'intégration d'un élu d'opposition parmi les adjoints, la création d'une commission finance ou encore la mise à disposition d'une salle permettant aux élus d'opposition de travailler avec les habitants.

Nous tenons néanmoins à souligner la qualité des échanges dans plusieurs commissions de travail avec des élus respectueux et engagés.

L'objet du prochain conseil municipal du 29 juin sera d'identifier les grands projets structurants du mandat. Nous pensons qu'une réflexion de cette importance aurait pu être davantage construite avec les habitants. Nous continuerons donc à être à votre écoute via notre adresse mail et nos rendez-vous citoyens à venir :

- 6 juin à 10h au square du Rempart;
- 4 juillet à 10h devant la gare;
- 5 septembre à 10h devant le collège.

Enfin, dans son édition du 10 avril, les DNA évoquent 12 000 € annuels pour les élus. Il s'agit d'indemnités mensuelles, soit 112 404 € par an répartis entre le maire et les adjoints. Notre proposition de supprimer la majoration d'indemnité liée à l'ancien statut de chef-lieu de canton a été refusée.

Contact : [bonjour@benfeldavecvous.fr](mailto:bonjour@benfeldavecvous.fr)

Aurélien VERAGUTH REMETTER

## COMMUNIQUES

## Carte d'identité et passeport



En prévision des vacances d'été, merci de prendre vos dispositions pour renouveler vos pièces d'identité. Ne tardez pas à constituer votre pré-demande sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), puis à prendre votre RDV en ligne sur <https://www.benfeld.fr/page/passeport-carte-didentite>. Le délai de traitement après dépôt est d'environ 3 à 5 semaines.

## Permanences en mairie, sur rendez-vous uniquement.

**Avec le conciliateur** : permanence une fois par mois de 9h à 12h, soit le vendredi 19 juin 2026.

Il est également possible de saisir un conciliateur du ressort de tribunal d'Instance d'Illkirch par internet en passant par le site des Conciliateurs de France.

**Avec l'architecte des Bâtiments de France :**

les jeudis 25 juin, 23 juillet et 27 août 2026, entre 14h et 17h. Prise de RDV auprès de la mairie au 03 88 74 42 17.

## La baignade municipale

Elle sera ouverte au public à partir du 20 juin jusqu'au 30 août 2026 et sera surveillée par 2 surveillants de baignade du lundi au vendredi de 13h à 19h, ainsi que les samedis de 11h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 19h.

Les prix d'entrées sont les suivants : 1 € pour les enfants/étudiants/militaires et pour les groupes scolaires ; 2 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et les personnes de 60 ans et plus.



Des cartes d'abonnement valables pour toute la saison peuvent être achetées et retirées à la caisse du plan d'eau à partir du 20 juin au tarif de : 20 € pour les enfants/étudiants et militaires, 30 € pour les adultes et 35 € pour les familles (parents et enfants vivant sous le même toit).

En attendant l'ouverture officielle

de la baignade, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

## Triathlon Obernai Benfeld

Les 6 et 7 juin 2026 se tiendra la 26<sup>e</sup> édition du Triathlon international d'Obernai-Benfeld.

Sept formats de courses sont proposés pour tous les âges (dès 6 ans) et pour tous niveaux de pratique (débutants, amateurs ou triathlètes confirmés), dans le cadre naturel du plan d'eau de Benfeld pour la natation.

Buvette, petite restauration les 2 jours. Le 6 juin après-midi : formats XS et Trikids. Le 7 juin en matinée : formats S, M et L.

Vous souhaitez être bénévole et apporter votre aide : contactez Jean-Luc HANNS au 06 87 44 34 96.

## Projet : « Accueil matinal entre 7h – 8h dans les écoles »



Dans le cadre d'une réflexion menée par la commune, nous étudions la mise en place d'un accueil des enfants entre 7h et 8h avant le début de la classe dans les écoles.

Afin d'évaluer précisément les besoins, nous invitons les personnes intéressées par ce futur projet à nous retrouver le jeudi 25 juin 2026 à L'Espace du Ried – salle du Muhlbach à 20h.

tur projet à nous retrouver le jeudi 25 juin 2026 à L'Espace du Ried – salle du Muhlbach à 20h.

## LE SAVIEZ – VOUS ?

## L'ancien relais postal de Benfeld : un témoin de l'histoire des voyages et des communications en Alsace

En empruntant la rue du Relais Postal pour se rendre à la gare de Benfeld, une magnifique bâtisse datant du 18<sup>e</sup> siècle ne passe pas inaperçue. Ce lieu imposant servait aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles de relais de poste aux chevaux. C'est sous cette dénomination que ce bâtiment est décrit dans le « dictionnaire géographique de la Poste » publié en 1802, attestant bien de sa fonction.

Une telle structure assure à cette époque plusieurs fonctions importantes. C'est là où se fait l'accueil des diligences, le remplacement des chevaux et leur remise en forme, l'hébergement et le ravitaillement des voyageurs ainsi que la gestion du courrier. Idéalement situé entre Colmar et Strasbourg, ce relais constitue l'un des nombreux maillons du réseau postal royal, puis national répartis sur l'ensemble du pays. C'était aussi un lieu de la vie sociale où cochers, postiers, maîtres de poste et voyageurs se retrouvaient pour partager des nouvelles, échanger des informations ou faire des affaires et contribuer ainsi à l'économie locale. Plusieurs générations de la famille Stackler seront les propriétaires des lieux, géreront l'établissement, le moderniseront et assureront la prestigieuse fonction de maître des postes.

Sur le plan architectural, l'ensemble des bâtiments forme un U, ouvert sur une très grande cour. La maison principale, aujourd'hui bien visible du grand portail, servait d'habitation au maître de poste et de lieu d'accueil des voyageurs. C'est notamment au relais postal que les notables benfeldois ont accueilli le roi Charles X en 1828 lors de son voyage en Alsace. Les autres bâtisses servaient de granges, de garages pour les diligences, de lieux de stockage et surtout d'écuries témoignant du rôle central des chevaux dans le transport des voyageurs et du courrier. Aujourd'hui, ces dernières sont des appartements qui donnent sur la rue du Relais Postal et qui ont conservé leur aspect d'antan avec leurs colombages traditionnels.

Avec l'arrivée du chemin de fer à Benfeld au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et la construction de la gare, le relais perd peu à peu sa fonction première. Le transport postal se modernise et les diligences sont rapidement délaissées au profit des trains. Le bâtiment connaîtra ensuite plusieurs usages successifs, devenant un temps une exploitation agricole, puis servant de lieu d'habitation des membres la famille Andlauer, négociants en tabac. Constant et Pierre seront tous deux maires de Benfeld : Constant le père entre 1909 et 1918, et Pierre le fils entre 1947 et 1965. Le bâtiment principal abrite aussi plusieurs années un restaurant avant de devenir une étude notariale. Cet ancien relais est aujourd'hui un joyau du patrimoine de notre cité qui est inscrit aux monuments historiques depuis 1986. Les travaux de restauration récents et en cours remettent en valeur l'ensemble de ce lieu, témoin de l'histoire des voyages et des communications dans notre région.

**Directeur de la publication** : Jacky Wolfarth, Maire.

**Réalisation** : service communication Ville de Benfeld.

**Périodicité** : trimestrielle.

**Coordination** : B. Lefebvre **Textes** : J. De Montigny, J.J. Knopf, E. Fontaine, B. Lefebvre, J. Wolfarth, M. Chittier, A. Veraguth Remetter. **Photos** : J. Wolfarth, B. Lefebvre, DNA..

Tirage à 3 200 exemplaires.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03 88 74 42 17 [mairie@benfeld.fr](mailto:mairie@benfeld.fr) [www.benfeld.fr](http://www.benfeld.fr)



**SAM 20 JUIN 2026**  
dès 17h30

Complexe culturel et sportif (en extérieur)

**L'UCAB**  
fete la musique  
et son anniversaire !

**70**

Animations | Concerts  
Buvette | Restauration

Avec le soutien de



+ d'infos sur [uca-benfeld.fr](http://uca-benfeld.fr)

**C'EST LES VACANCES !!**

**SOIRÉE AFTERWORK**

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BENFELD



Iles & Vous  
Les Antilles n'ont jamais été aussi proches.

#NAÏST BY DON CARLO



**VENDREDI 3 JUILLET**

PLACE ARISTIDE BRIAND - BENFELD  
À PARTIR DE 18H

STAND DE BOISSONS

CRÊPES SUR PLACE

PRÉSENCE DE 2 FOOD TRUCKS

VENEZ NOMBREUX ! AMBIANCE GARANTIE !

Un événement organisé par l'OMF BENFELD OFFICE MUNICIPAL DES FÊTES

avec la VILLE DE BENFELD

**MARDI 14 JUILLET 2026**

à partir de 19h  
à l'Espace des Platanes à Benfeld

tartes flambées  
feu d'artifice

Animation assurée par



TABLE VIP DJ Fred

Avec le soutien de



**STUBBEHANSEL**

C'EST LA FÊTE À BENFELD



OMF BENFELD OFFICE MUNICIPAL DES FÊTES

VILLE DE BENFELD

**14 - 15 - 16 AOUT 2026**

Crédit Mutuel

ssc. laurentia



agence culturelle grand est

Ne pas jeter sur la voie publique